

Excuses de :

Christine ROYER – Sous-Préfète d'Abbeville

Eddie FACQUES – Président de la CCVS

Messieurs les Maires de Fort Mahon, Fressenneville, Saint Quentin la Motte.

Monsieur le Sénateur de la Somme, Stéphane DEMILLY,

Monsieur le Conseiller Départemental de la Somme, Emmanuel NOIRET,

Chers collègues des communes voisines, de la CCVS,

Monsieur le représentant de la Gendarmerie,

Monsieur le représentant de la Marine Nationale et du Sémaphore,

Monsieur le Chef du Centre de secours d'Ault et le corps des Sapeurs-Pompiers,

Monsieur le délégué Départemental de la SNSM,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,

Mesdames et Messieurs membres de l'harmonie,

Chères Aultaises et chers Aultois,

Même si nous avons l'habitude d'échanger dans les réunions publiques, dans la rue, lors des manifestations, la cérémonie des vœux est chaque année un moment de rencontre important avec la population.

Pour cette année 2025, je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier, je vous souhaite d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est votre destin véritable.

Vous reconnaîtrez sans doute certains mots de Jacques Brel.

Je vous souhaite une bonne santé et que cette année 2025 soit placée sous le signe de la solidarité et de l'entraide et de la convivialité, des valeurs qui nous unissent et qui rendent notre village si vivant, accueillant et qui attire.

Je veux rappeler que notre territoire est un territoire d'exception, AULT est une des communes composant le Parc Naturel Régional mais fait partie aussi du grand site de France qui connaîtra certainement son renouvellement en 2025.

A ce titre, j'ai reçu les inspecteurs à 2 reprises en 2024 qui ont été charmés par notre commune. C'est un label exigeant et il en existe 21 en France, d'où la nécessité de surfer sur l'excellence de ce label pour promouvoir un tourisme de qualité.

La commune d'AULT doit également être représentée et présente dans les organes que sont le SMBDSGLP, aménageur de la côte Picarde qui nous accompagne sur plusieurs dossiers et au sein de la C CVS où je siège en qualité de VP au tourisme avec la volonté de mutualiser avec les autres OT de la côte Picarde pour une meilleure promotion touristique et pour réguler les flux touristiques.

L'organisation de nos institutions est donc très complexe mais il est indispensable de savoir « qui fait quoi » pour faire évoluer sa commune et ouvrir les bonnes portes afin de satisfaire l'intérêt général et répondre aux attentes et besoins de la population. Ces attentes et besoins ont été clairement identifiés lors des scrutins Européens et législatifs de 2024 : il s'agit :

- de la santé,
- de l'habitat,
- du pouvoir d'achat,
- de la mobilité,
- de la sécurité.

Que peut donc faire une collectivité de 1400 habitants pour intervenir sur ces sujets ?

C'est l'ensemble de la chaîne décisionnaire qui porte la responsabilité et qui doit se mobiliser pour trouver des solutions en fonction des compétences de chacun.

La santé

En 2024, la commune d'AULT, pour répondre à la problématique de la désertification médicale et pour sauver le service public de santé localement, a décidé de racheter la maison médicale de Friaucourt qui est devenue le Pôle Santé d'AULT, gérée par la commune qui a 6 médecins généralistes, 1 orthophoniste, 1 sage-femme, 1 podologue, 1 ostéopathe et 6 infirmières.

Il faudra attendre le 7^{ème} médecin pour que les personnes qui n'ont pas encore de médecins référents puissent en disposer d'un.

Cette opération qui a coûté 630 k€, soit 20% d'une construction neuve, a été rendue possible grâce au concours de la CCVS et du Département de la Somme pour 40% ; le solde restant à la charge de la commune, équilibré par les loyers.

Je remercie les associations locales, l'ASM et les communes de Woignarue, Allenay et Friaucourt qui ont apportées leur concours pour le fonctionnement de la première année. Cette action prouve que lorsqu'on veut, on peut réussir ensemble dans l'intérêt général.

L'habitat

Trois opérations sont en cours sur la commune.

L'OPAH qui entre dans sa phase opérationnelle en 2025 avec l'objectif et l'ambition de restaurer 81 logements sur 5 ans, en privilégiant l'habitat dégradé qui représente 18% du parc et les logements vacants. Cette opération se décline à destination des propriétaires occupants à revenus modestes ou très modestes ou des propriétaires louant à titre principal à des personnes à revenus modestes ou très modestes.

A noter le recensement officiel de l'INSEE qui débute le 14 janvier. Je vous remercie de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Le site de l'ancienne école appelé désormais la maison des associations, fera l'objet d'une déconstruction puis d'une construction d'une résidence cocoon âges comprenant 67 logements en locatif uniquement pour du principal avec loyers encadrés.

La promesse de vente sera signée fin janvier 2025, puis il se passera environ 14 mois avant la construction. Modification zonage du PLU, permis de construire...Les associations seront relocalisées pour grande partie à l'ancien centre médico social en cours d'acquisition par la commune.

Enfin le site du Moulinet où 120 logements sont prévus dans le projet global avec le complexe hôtelier, dont 20 en location à titre principal. Ce dossier avance très lentement compte-tenu des recours gracieux qui viennent d'être déposés contre la délibération de la CCVS validant la modification du PLU.

Pendant ce temps, le château et le bâti en général se dégradent fortement.

Sera-t-il même récupérable ? Peut-être est-ce l'objectif recherché par les auteurs des recours ? Il nous faut désormais une position ferme de l'Etat.

Il faut donner du sens à l'action publique.

Soyez rassurés, je n'ai pas l'habitude de capituler et je mettrai toute mon énergie pour étudier toutes les hypothèses pour qu'un projet aboutisse.

Le pouvoir d'achat

Concernant le pouvoir d'achat, les marges de manœuvre d'une petite commune sont sans doute limitées, quoi que.

En effet, le pouvoir d'achat est directement lié à la qualité de l'habitat et la facture énergétique. Nous venons d'évoquer à l'instant les actions de la commune en matière d'habitat.

Mais le pouvoir d'achat est également lié à l'emploi.

Certes la commune d'AULT est située à proximité de deux bassins d'emploi, le Vimeu et la Vallée de la Bresle mais sur la commune, c'est le développement de l'économie touristique qui est un facteur de création de valeur ajoutée et d'emplois non délocalisables.

Notre belle commune est redevenue attractive.

- Le commerce

Actuellement, 32 pas de portes sont occupés ou en passe de l'être au centre bourg avec une diversité et je remercie les commerçants pour leurs initiatives concernant le développement de leurs commerces, leur participation à l'animation de la ville mais aussi la volonté de certains d'ouvrir hors saison. C'est ainsi que l'on gagnera la bataille du tourisme des 4 saisons.

2 commerces ouvriront rue de Saint Valéry côté Onival au printemps qui viendront compléter les 4 pas de portes existants.

- Les services

L'agence postale communale a été ouverte 298 jours en 2024, pour accueillir 6917 usagers. Son utilité est donc démontrée.

Le point d'accueil touristique est installé désormais dans le magasin les frangins d'AULT, ce qui permet de bénéficier aux usagers de sa grande ampleur d'ouverture.

- La mise en valeur du patrimoine

Le phare, fermé depuis 28 ans, a ouvert ses portes au public en juillet 2024 avec un gros succès puisqu'à ce jour 2718 personnes ont pu admirer le magnifique panorama du haut du phare.

L'église Saint Pierre

Après un diagnostic réalisé en janvier 2023, la phase 0 correspondant aux études préalables nécessaires s'est terminée en ce début janvier 2025, le marché de travaux de la phase 1 correspondant aux extérieurs croisillon Sud et sacristie est lancé pour un début de réalisation à la fin du 1^{er} semestre 2025.

Son coût est de 574 642 € H.T. financé à 80% par la DRAC, le Département, la Région, la CCVS. L'association des amis du Beffroi interviendra sur les 20% résiduels de la commune.

- L'accueil touristique

Outre les offres de locations dans le parc privé, la commune dispose de 2 campings municipaux : le camping de la chapelle classé 3 étoiles qui va évoluer en 2025 en terme de développement de services pour un camping famille et nature. Ainsi nous allons chercher le label Point Accueil Vélos correspondant à la demande de notre clientèle cycliste, la piste cyclable eurovélo longeant le camping. Une petite épicerie avec vente de pain viennoiseries sera installée et une amélioration du local d'accueil sera apportée.

Le camping de la cavée verte classé 2 étoiles où sera installée une aire de camping-car de 43 places en 2025.

A noter que le chiffre d'affaires du camping a augmenté de plus de 50% depuis 2019, mais pour aller plus loin nous serons accompagnés par Somme Tourisme.

Bien que le budget des locations du manoir trouve tout juste son équilibre, les recettes sont décevantes et il va falloir faire évoluer le mode de gestion.

La présence des camping-cars sur la commune constitue aujourd'hui un problème alors qu'elle devrait constituer une force.

En 2025, une aire de camping-car de 43 places 7/7, 24/24 sera créée au camping de la cavée verte. Le marché est lancé.

Son coût est estimé à 250 K€ et financé pour 50% par l'Etat et le Département.

La mise en service est prévue pour le printemps avec des retombées estimées pour les commerçants locaux à 260 K€ par an.

Le deuxième intérêt de cette aire est de réguler le stationnement des campings cars aujourd'hui anarchique.

La société « Camping-Car Park » assurera la gestion de l'aire.

- Les animations, les évènements culturels en période estivale et toute l'année

Ils sont organisés sur Ault pour les Aultois et les habitants du territoire car AULT vit toute l'année.

Ainsi la majorité des 43 associations Aultaises organisent des évènements, des rencontres autour du sport, du patrimoine, des repas, de la culture... aux côtés de la municipalité ou pas. Ils contribuent à l'attractivité du territoire.

Je ne citerai que quelques-uns : les scènes d'été, le point plage avec location de matériel, la prise en charge des jeunes par notre animateur territorial, le carnaval, les festivals Ault en musique, côte à côte, du Bois de Cise, le triathlon qui reprend du service en 2025, la fête de la mer, les feux d'artifice, les expositions, la saint Patrick, les marches gourmandes, le réveillon du 31 décembre organisé et préparé par les élus pour la population, les activités sportives, longe côte, voile, pétanque, tennis, musculation...A noter qu'une surprise interviendra au printemps 2025 pour une nouvelle activité à la base nautique qui viendra compléter celles du VAOC, de l'ANA et du longe c ault.

Toutes ces associations représentent les forces vives de notre commune et je les remercie.

La mobilité

C'est un vrai sujet non traité à ce jour même si le schéma de mobilité douce se développe et que le réseau point nœuds du Département est une réussite, même si notre CCAS et ses bénévoles ont satisfait les besoins des habitants dépourvus de mobilité, même si le transport à la demande de la CCVS mérite d'exister et se développe, il nous faut mailler correctement le territoire pour désenclaver les zones rurales. La réhabilitation de la ligne ferroviaire Abbeville-Le Trépot pour 140 millions d'euros n'est pas la solution rapide, efficace et la moins coûteuse. Des solutions, il en existe, encore faut-il avoir la volonté de se mettre autour de la table pour en parler.

La sécurité

Ault n'est pas une grande métropole avec ses problèmes de sécurité. La vie y est douce, pour autant il convient de maîtriser les incivilités récurrentes.

En 2024, la participation citoyenne a été mise en place avec 17 volontaires .

En 2025, le dossier de vidéoprotection est lancé auprès des territoires d'énergie suite au diagnostic de la gendarmerie. Le dispositif, qui coûte environ 160k€, subventionné à 50%, doit être installé pour l'été 2025.

Je remercie bien sûr le centre de secours d'AULT et ses sapeurs-pompiers volontaires dirigés par Johnny FOIRE, toujours efficaces. C'est un grand confort pour un Maire de disposer d'un centre de secours sur sa commune.

Je remercie également la SNSM et son délégué Départemental Eric CHEVALIER qui a désormais son bureau à AULT. La SNSM assure la surveillance de plage pendant l'été.

Je remercie la gendarmerie et ses différentes unités pour leur vigilance et leur parfaite collaboration avec la commune sans oublier la Marine Nationale du haut de son sémaphore qui veille au grain.

Au-delà de ces problématiques, la commune d'AULT veille sur le bien vivre ensemble et le quotidien de chaque Aultoïse, du plus jeune au plus âgé.

/ L'école

L'école est au cœur de la politique municipale. C'est un équipement de proximité et de confiance. Nous le savons tous, la qualité de l'enseignement dispensé peut changer le cours d'une vie tout comme l'éducation peut changer le monde. L'équipe enseignante expérimentée entretient de parfaites relations avec les familles et la municipalité qui s'emploie à encourager les activités périphériques auxquelles elle donne accès. Le transport scolaire, les études surveillées, la garderie sont gratuites et le dispositif cantine à 1€ a été mis en place. Alors lorsque l'inspectrice d'académie m'a annoncé l'étude d'une éventuelle fermeture de classe qui créerait une rupture dans l'organisation efficiente mise en place, j'ai immédiatement réagi en adressant un mémoire à l'inspection et à certains élus dont Stéphane DEMILLY qui nous a assuré de son soutien.

La qualité de l'enseignement doit primer sur un calcul arithmétique.

✓ **Sur le plan des solidarités**

Le CCAS est présent auprès des personnes âgées et les plus fragilisés via l'intervention des aides à domicile qui doivent remplir des missions difficiles mais essentielles. Ce service est géré principalement par des bénévoles ou élus.

Les seniors bénéficient de 2 repas, 2 goûters et d'un colis de fin d'année. Ce sont des moments qui permettent de rompre l'isolement et des moments de belles rencontres entre les anciens et les néo Aultois.

Des bons alimentaires sont délivrés aux personnes le plus dans le besoin et la navette sociale a permis de satisfaire en un an 83 personnes pour 642 sorties assurées par 6 bénévoles.

Le CCAS est au cœur des solidarités de la commune avec l'association Solidarité Côte Picarde.

✓ **Sur le plan culturel**

La municipalité avec ses services a pris en main la gestion de l'espace culturel Jacques Prévert. Equipement qui a coûté 2900 k€ à la collectivité mais qui nécessitait un complément de matériel/son/image/cinéma pour un montant de 170 k€ financé pour moitié par le CNC et surtout le Département.

La commune et son service culturel ont organisé 17 spectacles en 2024 et plusieurs expositions à la salle Prévert soit près de 2500 entrées au prix modique de 5 euros. Notre objectif est clair, nous voulons faire du populaire de qualité accessible à tous, tout au long de l'année.

La programmation 2025 très éclectique vient confirmer ces débuts très prometteurs.

Le 15 janvier sera un grand jour : l'ouverture du cinéma CAMÉO après un long cheminement, d'échanges de procédures, de montage de dossiers avec et pour le CNC.

La patience, le savoir-faire et la détermination ont payé. La commune d'AULT est équipée en 2025 d'un cinéma indépendant géré en régie.

Merci à Cécile et à nos partenaires des cinémas de QUEND, de CRÉCY en PONTTHIEU et d'ALBERT qui nous ont conseillé, accompagné et encouragé dans la démarche. RDV vous donc mercredi 15 janvier à 15h pour SONIC 3.

La bibliothèque est aussi un lieu de rencontres culturelles intenses autour du livre, de la musique, de la peinture de l'art en général à destination de tout public, toute l'année encore.

✓ **Sur le plan des équipements et de l'aménagement des espaces publics**

En juillet 2024, nous avons inauguré l'espace intergénérationnel composé de jeux dont un pump track, de zones de repos qui a coûté 595 k€ H.T. financé à 80% par l'Etat, la Région, le Département, la CCVS.

Cet équipement très utilisé et apprécié des Aultois et des familles du territoire (jusqu'à 300 personnes/jour) est une très belle zone de rencontre située près de l'école et des jardins partagés.

2025 sera l'année de la construction d'un cours de PADEL sur l'espace intergénérationnel pour un montant de 220 k€ financé pour 80% par l'ANC, la Région et le Département.

Les jardins partagés ont connu un franc succès en 2024 pour la première année. Au regard de la demande, il va falloir réfléchir à leur agrandissement.

Le mur extérieur du nouveau cimetière devenu dangereux a été reconstruit fin 2024 par les ADI80.

En 2025, un abri pour les deuils en fond d'allée du nouveau cimetière sera construit et nous ferons une expérimentation d'engazonnement des allées.

En 2025, les jeux de la plage d'ONIVAL et ceux du Bois de Cise seront changés.

Concernant la voirie, les rues Quinquerue et la rue de la terrasse après études de sol seront inscrites au programme 2025 du SIVOM.

Nous poursuivrons notre programme de réhabilitation des couches de surface de certaines rues et expérimenterons la réfection de certains trottoirs avec un fleurissement maîtrisé et entretenu pour éviter l'implantation de certaines fleurs type Valériane de manière anarchique.

✓ **Sur le plan des problématiques environnementales**

L'écoulement des eaux pluviales

C'est un dossier très important pour le territoire qui consiste à maîtriser l'écoulement des eaux pluviales sur le plateau pour éviter de les retrouver dans le centre bourg mais les ouvrages mis en place, prairie inondable, bandes enherbées, fossés à redents, haies permettront de limiter l'érosion des sols et de la falaise, tout en préservant la biodiversité.

Ce dossier dure depuis de trop nombreuses années et vient d'entrer dans sa phase d'enquête publique depuis le 9 janvier pour un bon mois.

Nous pensons à la réalisation de la prairie inondable après les moissons et la plantation des haies en automne 2025.

Ce dossier a nécessité une longue concertation avec les agriculteurs exploitants et les propriétaires terriens avec l'aide de SOMEA dont le Président Emmanuel NOIRET est à nos côtés ce jour.

L'évaluation du coût initial de 600 k€ doit être divisé par 3 soit 200 k€ au regard des solutions plus douces adoptées.

Gestion et entretien du trait de côte

Vous savez tous que le PAPI 1 (Programme d'Actions de Préventions des Inondations) a largement profité à la commune d'AULT puisqu'il s'est traduit par l'aménagement du centre bourg sur 3 ans avec une prise en charge

financière de 80% de nos partenaires. Le résultat vous l'avez sous vos yeux aujourd'hui et c'est globalement une réussite.

Nous avons travaillé avec le Syndicat mixte sur le PAPI 2 en proposant un certain nombre d'actions dans le cadre d'un programme Falaise notamment le confortement en pied de falaise sur la partie de la digue 83 non terminée évaluée à 1500 k€ et l'étude structurelle globale au Bel Air et sur la casquette. Le compte n'y était pas puisque l'Etat laissait à la charge de la commune 80% du coût. Mais récemment, l'Etat a décidé de sortir du PAPI 2 les problématiques érosion qui concernent AULT mais aussi QUEND et FORT MAHON.

Du coup, il faudra s'inscrire sur un PPA (Projet Partenarial d'Aménagement) dont les contours restent à définir.

Je vais donc adresser un courrier à Monsieur le Préfet pour lui signaler l'urgence de traiter la problématique d'érosion du Bel Air notamment.

La loi climat et résilience dans laquelle nous nous sommes inscrits nous impose une nouvelle cartographie des risques pour définir les zones 0 à 30 ans et de 30 ans à 1 siècle.

Le comité de pilotage de lancement de l'étude a eu lieu en novembre 2024 et se poursuivra en 2025.

Concernant l'entretien du trait de côte, une réfection de l'enrochement a été réalisée en 2024 sur la plage d'AULT devant le casino à la charge de la CCVS et des travaux d'urgence sur l'esplanade d'AULT côté falaises en juillet 2024 pour 27 k€ H.T. à la charge de la commune.

En 2025, une réfection de l'enrochement est prévue sur la digue ainsi que la réfection de l'épi 0, la descente à bateaux au printemps.

En 2024, nous avons reçu le prix d'honneur des villes et villages fleuris et tenant compte des observations, nous travaillerons vers l'obtention de la première fleur.

Vous avez certainement remarqué la nouvelle signalétique mode charte graphique du PNR, de belle qualité, installée fin 2024. Des emplacements sont prévus pour les commerçants qui le souhaitent et je viens de passer commande des panneaux de rue pour le Bois de Cise dans le même style.

Enfin dans le domaine environnemental, la commune d'AULT s'est clairement exprimée pour la libération de Paul WATSON et la sauvegarde des océans en protégeant les baleines.

Nous savons que Stéphane DEMILLY ici présent à été un acteur de l'accueil de Paul WATSON en France.

Volet financier

2024, c'est 2 222 k€ d'investissements pour la commune d'AULT et depuis 2020, en 5 ans, c'est 11 millions d'euros qui ont été engagés pour relancer AULT et lui apporter de l'attractivité, soit 2 192 k€ par an ; ce n'est pas rien.

En résumé, les principaux investissements en 2024 sont :

- ✓ L'espace intergénérationnel,
- ✓ Le pôle santé d'AULT,
- ✓ Le phare,
- ✓ Les équipements de la salle Prévert,
- ✓ La première phase des travaux salle du Casino,
- ✓ La base nautique,
- ✓ Les jardins partagés.

En 2025, nous engageons à nouveau plus de 2 millions d'euros sur les principaux projets suivants :

- ✓ La vidéoprotection,
- ✓ L'église,
- ✓ L'aire de camping-car,
- ✓ La phase 2 de la salle du Casino,

- ✓ Les rues Quinquerville et de la terrasse,
- ✓ L'OPAH,
- ✓ Le projet cocoonage sur le site de l'ancienne école,
- ✓ L'acquisition du bâtiment du centre médico-social,
- ✓ La construction du padel,
- ✓ L'abri du cimetière,
- ✓ Les jeux plage d'ONIVAL et au Bois de Cise.
- ✓ Le compromis de vente du site de l'ancienne école sera signé en janvier 2025.

Le financement des investissements et la réalisation des projets avec quels moyens ?

Ault est en très bonne santé financière, l'autofinancement de la commune représente 30% ; ainsi en 2024 pour 2 222 k€ d'investissements, la capacité d'auto financement dégagée s'élève à 746 k€.

Je constate que la situation de trésorerie au 31/12/2024 est stable et s'élève à 1538 k€, soit l'équivalent de début 2020 lorsque nous avons pris la mairie, mais en engageant 11 millions d'€ d'équipements.

Je rappelle aussi qu'en 2024 nous avons une nouvelle fois baissé le taux communal de taxe foncière, que les terrasses des commerces sont gratuites, que le stationnement est gratuit et que nous n'avons pas appliqué la majoration sur la taxe d'habitation des résidences secondaires. Situation qui est assez exceptionnelle.

Pour le solde, soit 70% c'est le long et fastidieux travail de recherche de subventions auprès de nos partenaires que sont l'Etat, la Région, le Département, la CCVS. Cette démarche relève d'une relation de confiance avec les partenaires mais aussi d'une cohérence dans les projets qui correspond aux objectifs politiques de la municipalité. Cette démarche relève aussi bien sûr d'un savoir-faire.

Bien sur tout n'est pas parfait et nous devons réussir à réduire la vitesse sur les pénétrantes, faire en sorte que l'éclairage public soit rétabli plus rapidement lors des pannes mais nous dépendons d'un prestataire chez qui la réactivité n'est pas la première qualité.

Nous devons encore gérer le contentieux lié au marché d'assainissement dans le cadre de l'aménagement du centre bourg et le lourd dossier du moulinet. Je pensais que nous nous trouvions dans un équilibre acceptable, en respectant les contraintes environnementales. Certains prétendent être pour un projet, mais sans doute pas celui proposé...

Le projet d'installation d'une nouvelle gendarmerie n'est pas annulé mais reporté faute de crédits budgétaires dégagés par l'Etat.

Je remercie bien sûr tous les partenaires que je viens de citer, avec une mention particulière au Département. A ma connaissance, jamais une gouvernance départementale n'a accordé autant d'attention et de soutien aux zones rurales.

Merci à Emmanuel NOIRET d'être à notre écoute et d'avoir répondu présent sur tous les dossiers présentés, je dis bien TOUS.

Tu étais Vice-Président et il y a quelques jours, tu as fait les frais d'un tripatouillage politique que plus personne ne supporte.

Je sais ta déception que je partage car j'ai la faiblesse de porter une importance à la qualité des femmes et des hommes, à leur travail, à leur engagement. Emmanuel, tu es un homme de terrain au bon sens paysan, tu agis de manière transpartisane dans l'intérêt général, ton action est visible non seulement sur le canton de FRIVILLE, mais aussi par exemple en Baie d'Authie où tu as su faire avancer les dossiers avec les services de l'Etat pour gérer la problématique inondations.

Tu avais donc toute ta place sur la Vice-Présidence Agriculture, ruralité.

Je le dis avec force, cette décision est inadaptée et injuste. Tu as tout mon soutien, comme celui de nombreuses communes du canton de FRIVILLE. D'autant plus que sur 5 cantons littoraux ou du Sud du département, il n'y a plus qu'une seule vice-présidente.

Il faut rechercher l'unité plutôt que la fracture. Il faut préférer l'équilibre aux positions dominantes.

Viendra le temps de la réélection de la gouvernance du Syndicat mixte. Au regard de l'importance mais de la complexité des dossiers, il nous faut un Président ayant une bonne connaissance, y compris technique des problématiques.

Au-delà des moyens financiers qui sont bien entendu essentiels à la réalisation des projets, il y a bien sûr les ressources humaines, les bras, les jambes, les têtes qu'il faut considérer.

Je veux remercier les femmes et les hommes de l'ombre qui œuvrent pour la réussite du projet municipal, pour l'intérêt de la population, pour l'intérêt général. Merci à vous tous chaleureusement les agents municipaux pour votre investissement, votre engagement à mes côtés.

Merci aux équipes regroupées autour des trois responsables de pôle, Véronique PINCHON pour l'administratif, Pascal VAIN pour le technique, Cécile CAELS pour la culture/patrimoine.

En 2024, il y a eu 2 départs en retraite et 2 départs pour mutation ou secteur privé. En 2025, il y aura 2 départs en retraite.

Nous avons le plaisir d'accueillir en 2025 :

- Isabelle SOMONT à l'administratif,
- Frédéric PETIT aux espaces verts,
- Valentin MARTEL à la culture

Je veux bien sûr remercier les élus qui travaillent à mes côtés dans un véritable esprit d'équipe.

Je veux aussi remercier tous les bénévoles qui répondent présents sur simple demande. Vous savez que le bénévolat se fait rare. J'ai la chance et le privilège de pouvoir compter sur 30 bénévoles motivés autour de moi.

Je veux remercier tous les partenaires de la commune qui nous apportent au-delà des financements, leurs conseils, parmi lesquels l'Etat et j'en profite pour saluer Christine ROYER, Sous-Préfète qui malheureusement nous quittera bientôt, la Région, le Département, la CCVS, le SMBDSGLP, le PNR, l'agence de l'eau, la gendarmerie, le centre de secours, la SNSM, le Sémaphore.

Je veux remercier toutes les associations Aultaises pour leur dynamisme mais aussi le COB de la ville d'EU et sensation large du TREPOT. Je veux remercier tous les professionnels Aultois, commerçants, artisans, professions libérales, entreprise. Je veux remercier le corps enseignant pour

leur volonté de faire progresser les enfants et leur implication au sein de l'école.

Et pour terminer, bien sûr, immense merci à mon adjointe, Vice-Présidente du CCAS qui est mon épouse sans qui rien ne serait possible. Je veux que vous sachiez qu'avant et après son travail, elle est Directrice Générale des Services à la commune de FRESSENEVILLE, elle consacre tout son temps à la commune, pour vous. C'est notre passion.

A l'issue de l'année 2025 que je viens de décrire, très dense, nous terminerons notre mandat. Alors non, je ne partirai pas en Bretagne mon pays natal comme certains le disent. Je resterai avec vous et si vous le souhaitez, si la santé me préserve, je poursuivrai mon action pour AULT, pour vous chers amis Aultoises et Aultois, en 2026.

AULT, authentique et conviviale est attractive, dynamique, préserve la qualité de vie de ses habitants, le bien vivre ensemble est une réalité. Il fait bon vivre à AULT.

Vive AULT, vive les Aultoises et les Aultois

Meilleurs vœux pour 2025 !